



Monteillaises Monteillais

### L' Editorial

2018 vient de s'achever et 2019 vient de commencer dans un avenir fragilisé par les difficultés sociales et économiques, et ce, dans la violence des manifestations, et la tragédie d'un nouvel attentat.

Ces actes qui touchent notre démocratie, ces atteintes à la liberté et à la vie nous interpellent et nous font craindre pour le futur. Quel avenir pour les jeunes générations ? Comment éradiquer cette violence ?

La tolérance, la solidarité font partie de nos valeurs humanistes essentielles. Il nous faut, plus que jamais, porter ces messages et agir pour notre liberté. Il nous faut garder un regard attentif et positif sur l'avenir et le construire avec confiance.

Dans le cadre du Grand Débat National, lancé par le Gouvernement, un cahier de participation citoyenne a été mis à disposition de tous les Monteillaises et Monteillais qui ont pu y inscrire leurs remarques, leurs critiques et leurs revendications.

Ce cahier, mis à disposition au secrétariat de Mairie depuis début Décembre, vient d'être envoyé le 20 Février dernier en Préfecture conformément aux directives de l'État pour y être analysé.

Vous pouvez encore participer à ce Grand Débat National jusqu'au 15 Mars en vous connectant sur le site dédié : [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr)

Le 26 mai 2019, les élections européennes auront lieu en France. Changement majeur par rapport à 2014 : le scrutin par circonscription a été remplacé par une liste nationale unique composée de 79 candidats : un chiffre égal au nombre de députés français qui seront normalement présents au Parlement européen l'année prochaine.

Pour participer à ce vote, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 Mars 2019.

En effet, la loi N° 2016-1048 du 1er Août 2016 sur la réforme de l'inscription sur les listes électorales, a permis la mise en place d'un répertoire électoral unique, qui vient d'entrer en vigueur le 1er Janvier 2019.

Courant Avril, une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée, elle comportera un numéro d'identification national ainsi qu'un numéro d'électeur communal.

Le mois de Mars est généralement marqué dans les communes par le vote du budget.

Sachez que, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques, je proposerai au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux de fiscalité, car nos bons résultats de gestion nous permettent de continuer à investir fortement pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin.



Jacques SOULIE

# Hommage à Madame le Maire Jeannette MARTINASSO

## ➤ Hommage de Jacques SOULIE, Maire de Monteils :

Jeannette MARTINASSO nous a quittés.

Jeannette MARTINASSO ne se souciait guère des questions de protocole.

Je sais aussi que sa modestie se serait mal accommodée de longs discours à son propos.

Ce qu'elle appréciait par-dessus tout, c'était la sobriété et la simplicité.

Elle aurait pu pleinement reprendre à son compte ces mots du poète Paul Eluard : « Ce sont les choses les plus simples qui donnent à l'existence tout son sens... Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel. »

Si vous le voulez bien, à mon tour je vais donc m'y essayer et tâcher en peu de mots d'exprimer l'essentiel.

Originaire de PUYLAGARDE, Jeannette MARTINASSO s'installe avec sa famille à MONTEILS dans les années 60.

En vue des élections municipales de 1977, Eugène LAURENT désirant féminiser avant l'heure son Conseil contacte Jeannette pour figurer sur sa liste en tant que conseillère municipale.

Elle accepte le défi qui l'entraînera durant 24 ans aux affaires municipales.

Elle trouvera ses marques dès son élection en s'occupant particulièrement de la voirie et de l'aide sociale.

En 1983, lors du renouvellement du Conseil, elle devient première Adjointe et participera activement à la création du groupe scolaire.

Le 28 juillet 1988 le brusque décès d'Eugène LAURENT l'emmènera, en tant que première adjointe, à prendre les rênes de la commune.

Elle deviendra officiellement Maire le 14 Octobre 1988 et dès le 3 Décembre assurera sa première cérémonie officielle: l'inauguration du groupe scolaire désormais baptisé Eugène LAURENT.

En 1989 puis en 1995 les Monteillais lui renouvelleront leur confiance, ce qui lui permet de dérouler durant ses deux mandats, un programme ambitieux axé sur le chapitre des grands travaux : l'aménagement de la place du Pigeonnier, la création du réseau d'assainissement collectif, l'implantation du monument aux morts, l'informatisation du secrétariat, et au-delà de l'échelon communal, le tracé et les premiers travaux de la déviation, le giratoire d'Intermarché, l'avant-projet du futur lycée et la création du Parc de la Lère.

Mais la plus belle réalisation qu'on lui doit est certainement l'aménagement en salle des fêtes de l'ancienne maison DUPLAN acquise en 1988 sous le mandat d'Eugène LAURENT.



## Hommage

Les travaux débutés en 1996 dureront plus d'un an avec la volonté de garder l'âme et le caractère de la bâtisse d'origine en conservant charpente, cheminée, et vieilles pierres.



Avec une satisfaction bien légitime, elle disait : « Je retire une certaine fierté de cette réalisation. C'est un lieu de réunions, de convivialité. Un plus pour notre village. »

En fin de mandat, une dernière réalisation voit le jour avec la construction du local des services techniques.

En 2001, elle ne souhaite pas se représenter et passera le relais à une nouvelle équipe

Toujours très active jusqu'au moment de son accident cérébral, elle venait souvent rencontrer ses amis du Foyer Monteillais dont elle fut trésorière durant de longues années,

Elle n'oubliait pas non plus de passer souvent à la mairie afin de garder encore un œil discret et attentionné sur les affaires communales.

Jeannette aura donc illustré à merveille cette génération d'élus municipaux qui, bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante, ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée par de profondes évolutions.



Réunion de chantier lors de la construction de la salle Côté Lère

Femme du terroir, empreinte d'un bon sens à toute épreuve et d'une rigoureuse conscience des responsabilités, elle nous laissera le souvenir d'une modestie vraie et d'un esprit de tolérance rare.

Que ses proches sachent combien la disparition de Jeannette attriste tous ceux qui l'ont connue et combien leur peine est partagée.

Car avec sa disparition, c'est une page de l'histoire de notre communauté qui se tourne à jamais.

Que Jeannette MARTINASSO soit ici remerciée pour tous les services qu'elle a rendus, pour tous les soins qu'elle a pris à préparer l'avenir de sa commune, de notre commune.

Jacques Soulié, Maire de Monteils

### ➤ Hommage de Monique FERRERO, Maire de Monteils de 2001 à 2014 :

Madame le Maire, Jeannette, Chère Jeannette,

Mercredi 26 décembre, les fêtes de Noël viennent de s'achever...

Dans son manteau hivernal, Monteils se réveille doucement de ces festivités familiales... quand la nouvelle se répand avec émotion et tristesse.

Jeannette nous a quitté... juste après cette journée de Noël, laissant aller son dernier souffle doucement, discrètement, dignement, comme un rendez-vous dont vous seule avez le secret,

## Hommage

et qui rappelle un certain 26 décembre 1958, votre mariage.

Une profonde émotion envahie celles et ceux qui vous ont connu, et ils sont nombreux, car vous étiez, unanimement le visage de Monteils.

Et par n'importe quel visage, celui de l'élue, de l'ancien Maire, mais aussi de l'amie, bienveillante, de la voisine, attentive, de la confidente, si présente...

Quel chemin de vie que le vôtre :

Vous êtes de cette région, enfin pas si loin puisque c'est à Puylagarde que vous naissez en 1937. Vous quittez ce village, quelque part vos racines, pour en fonder d'autres, profondes, dans une autre contrée que vous n'avez jamais cessé d'aimer : MONTEILS.

Epouse d'entrepreneur de travaux public, vous épauliez votre mari, Julien, par la gestion de son affaire, tout en endossant votre rôle de maman auprès de vos trois filles, Chantal, Ghislaine et Martine.

Parce que vous êtes attentive à ce qui se passe autour de vous, dès 1976 vous prenez le chemin d'une élue de la commune, et vous y devenez la première femme Maire. Vous avez alors construit, rénové, transformé, engagé de gros travaux, informatisé votre secrétariat auprès d'Huguette. Mais surtout, vous inaugurez une école, votre plus grande fierté, ainsi que cette belle salle des fêtes pour offrir à vos administrés un lieu de fêtes et d'évènements.



Durant ces 24 années de mandat, entourée d'élus qui vous soutiennent, vous avez oeuvré pour Monteils, fait les choix les plus judicieux et surtout ceux que vous qualifiez d'intérêt général.

Des budgets aux projets, rien ne vous freine car tout vous enthousiasme et vous engage.

C'est sur ce chemin d'élue que je vous rencontre quelques semaines avant ce 11 mars 2001. Bienveillante, soucieuse de cette échéance, vous m'éclairiez simplement, mais sûrement et avec précision, sur les rouages de ce mandat, ces difficultés mais aussi et surtout le bonheur : je reprends vos mots « de gérer en bon père de famille attentif » une si attachante commune.

Lors de notre premier rendez-vous entre l'ancien et le nouveau maire, vous me confiez les dossiers jugés « délicats » et je n'oublierai pas votre sérieux me disant : « Monique, il ne faut pas compter les heures ! »

Je devine alors que les vôtres furent nombreuses. Je vous découvre, modeste et humble, serviteur efficace de votre commune, discrète et déterminée. Des dossiers urgents aux actions plus anodines, vous n'oubliez rien car tout est important. Je vous le concéderais quelques semaines plus tard, tout est important.

Mais on ne se retire pas ainsi de la vie publique. Le volet social est votre préoccupation qu'il me semble alors naturel de vous demander de rester près de nous, pour gérer en tant que membre avertie et informée le CCAS. Je salue vos recommandations, car vous connaissez bien ces sujets sensibles et délicats.

Nous nous voyons souvent au cours de ces 13 années...

Il n'y a chez vous aucun jugement, aucune comparaison, bien au contraire votre regard bienveillant souligne toujours nos échanges.

Ainsi vous restez active, et présente au cœur de Monteils, en particulier auprès des « Aînés »

## Hommage

et de leur présidente Armonia, auprès de qui vous assurez le poste de « trésorière » de l'association.

Je souhaitais votre présence pour l'hommage à Louis DERRUA qui avait façonné le parc de la Lère auquel vous teniez tant ! et vous étiez là...

Je souhaitais votre présence pour le dévoilement de la plaque en mémoire de Noël Duplan, sur l'actuelle Salle des Fêtes, ancienne propriété de la famille Duplan ! et vous étiez là...

Je souhaitais votre présence à l'inauguration du gîte, de l'espace Bon Temps, du contournement de l'église en 2008 et vous étiez là...

Je souhaitais votre présence pour les 60 ans de mariage de Lisou et Yvette SUBIRANO car vous aviez alors fêter leur 50 ans ! et vous étiez là... également pour leur 70 ans, un événement exceptionnel qui réunissait 3 maires.

Alors comment ne pas dire oui au coup de projecteur écrit de la si belle plume d'André RAMONEDA en septembre 2011 sur le bulletin municipal « les Chemins de Monteils ». Comme par pudeur, vous n'en dites pas beaucoup sur votre long parcours... Vous êtes d'une si grande humilité... et vous en faites part quand je vous remets la médaille de la ville vous faisant citoyen d'honneur de cette commune que vous avez tant chéri.

Jeannette, cette vie, que vous avez construit, vous a aussi réservé quelques drames, dont un qui ne se conçoit pas : la perte d'un enfant. Votre fille Chantal décède le 12 juillet 2009 puis votre mari le 12 juillet 2012.

Si les chiffres sont votre domaine, les dates deviennent votre repaire, un repaire triste qui vous touche profondément. Parce que vous avez la foi, vous surmontez ces douleurs sans jamais les effacer, mais vous restez debout, prête à donner la main à ceux qui en ont besoin.

Vous existez ainsi, toujours pour l'autre, pour les autres. Vous êtes cet infatigable source de soutien que ce soit pour Monteils, présente à toutes les manifestations, souriante et encourageante, pour vos amies dont les plus proches se reconnaissent Monique, Annie, et Germaine et d'autres que vous accompagnez régulièrement en promenade quelque-soit le temps...

La vie continue...

Vous profitez davantage de vos petits-enfants au nombre de 5 et Yannick, Lucie, Denis, Emilie et David vous entourent de leur affection. Vous accueillez avec bonheur vos arrière-petits-enfants : Louise, Agathe, Alphonse, Corentin et Baptiste... Et dernièrement, près de vous, Denis s'épanouit en faisant le choix du maraîchage et vos encouragements lui sont précieux.

Jeannette,

Le 12 Août 2018 a failli dans le parcours de votre vie...

Le 12, autre chiffre repaire pour vous...

Vous nous laissez dans la lumière pour passer dans l'ombre, toujours avec cette délicatesse qui vous personnalise. Mais vous serez Jeannette là où vous avez toujours été, dans cette école, dans cette mairie, dans l'espace Bon Temps avec les aînés, dans cette salle des fêtes rebaptisée « Côté Lère », sur les chemins de Monteils ! là où vos pas ont tracé nos voies...

Merci Madame le Maire, Merci Jeannette, Nous savons que vous êtes juste derrière la porte...

Monique FERRERO

## ➔ Projets d'Ecole 2018-2019 : Demande de subvention

Madame la directrice de l'école Eugène Laurent a soumis au conseil municipal des demandes de subventions relatives à plusieurs projets élaborés pour les classes de chaque cycle pour un montant global de 8248 €

### Cycle 1 :

- Projet sur les Châteaux
- Réalisation d'un spectacle, création de costumes et décors.

### Cycles 2 et 3 :

- Projet jardin : Réalisation d'un potager et sortie prévue pour le cycle 2.
- Projet théâtre : comprenant l'achat de matériel (costumes, CD,...), une sortie théâtre sera organisée.
- Projet dans le cadre du parcours à l'éducation architectural et culturel : Visite de Toulouse et concert de l'orchestre de Toulouse.
- Projet langue vivante étrangère : Rencontre avec des élèves de Septfonds tout au long de l'année pour le cycle 3.

Le Conseil municipal, a décidé de participer au financement des différents projets du Groupe scolaire Eugène Laurent pour un montant de 2157.93 €.

La coopérative scolaire et l'association des parents d'élève participeront chacune à hauteur de ce même montant. La communauté de communes prendra en charge 1380 € liés à une partie des coûts de transport.

## ➔ **Transfert de la compétence Eau potable et Assainissement à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais**

La commune a adhéré historiquement au Syndicat de Montpezat-Puylaroque (17 mars 1967), devenu en 2016 Syndicat de Cande Aveyron (SIEACA) suite à la fusion de plusieurs structures d'eau potable.

Selon les termes de la loi NOTRe, les compétences Eau Potable et Assainissement feront parties au 1er Janvier 2020 des compétences obligatoires de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais.

La loi du 3 Août 2018 permet aux communes de délibérer, avant le 30 juin 2019, pour le report de ce transfert de compétences au 1er Janvier 2026. Si une minorité de blocage s'exprime (25% des communes représentant 20% de la population), le transfert obligatoire des compétences Eau Potable et Assainissement est repoussé au 1er Janvier 2026.

Dans cette hypothèse, les communes délibèrent afin de reporter la date du transfert des missions relatives à la compétence eau potable et assainissement collectif.

Considérant la volonté des élus de ne pas transférer avant le 1er Janvier 2026 la compétence

Eau potable et assainissement collectif à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le report du transfert de la compétence Eau Potable et Assainissement à la Communauté de Communes au 1er Janvier 2026.

## ➤ Révision des statuts de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais

La Communauté de communes du Quercy Caussadais accomplit au titre de ses compétences optionnelles, l'action sociale d'intérêt communautaire. A cet effet, la Communauté de communes finance des activités relatives au portage de repas à domicile, et à la téléassistance.

Dans le but de rendre les statuts de la collectivité plus fidèles à la réalité, quant à la manière dont la Communauté de communes participe au financement de ces deux activités, il convient d'opérer à une révision statutaire.

Dès lors, il est proposé une révision de l'article 5-2 des statuts « Compétences optionnelles », pour ce qui concerne la partie « action sociale d'intérêt communautaire ». La phrase « Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile, et de télé-sécurité » est supprimée. Elle est remplacée par l'écriture suivante : « Participation financière à des activités de téléassistance et de portage de repas à domicile, dès lors qu'elles concernent plusieurs communes de la Communauté de communes du Quercy Caussadais ».

De telle sorte que la nouvelle rédaction statutaire du volet « Action sociale d'intérêt communautaire » est la suivante :

- Action sociale d'intérêt communautaire ...
- Mise en place d'une politique d'assistance aux personnes âgées...
- Mise en place d'une politique de la petite enfance...

Il est précisé que mise à part cette révision, le reste des dispositions statutaires demeure inchangé.

Le Conseil Municipal a approuvé la révision statutaire de la Communauté de communes du Quercy Caussadais

## ➤ Contrat cadre du programme Bourgs-Centre Occitanie de Caussade-Montels pour la période 2018-2021

Par délibération du 17/09/2018, la Commune de Caussade et par délibération du 15/10/18 la commune de Montels, ont proposé leur pré-candidature groupée au programme de développement et de valorisation des « Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » lancé par le Conseil Régional.

L'établissement d'un contrat Bourgs-Centres a pour objectif d'agir sur les fonctions de centralité de Caussade et de Montels mais également de renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire par la structuration d'une offre de services diversifiés.

Le diagnostic approfondi qui a été réalisé a abouti à une vision prospective à moyen et long termes, à la définition d'une stratégie spécifique de développement et de valorisation du Bourg-Centre, et à l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel pluriannuel spatialisé

et phasé dans le temps.

Dès la signature du contrat Bourgs-Centre, un comité de pilotage a été créé et associe les partenaires principaux suivants : les élus des bourgs centres concernés, de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, le PETR du Midi Quercy, la Région, le Conseil Départemental, les services de l'Etat, les chambres consulaires et le CAUE. Il a pour mission de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation des

bourgs-centre, de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du contrat de développement territorial régional du PETR du Midi Quercy.

## Projet d'aménagement du chemin des Rouges

Dans le cadre du projet d'aménagement du chemin des Rouges, le SIEACA (Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement Cande Aveyron) a installé une canalisation d'eau afin de ramener le réseau d'eau sur le domaine public. Les prochains travaux concerneront l'enfouissement



des réseaux électriques et téléphoniques de la route du Causse jusqu'au bas de la côte du chemin des rouges. Ces travaux devraient démarrer mi-mars et durer environ 4 à 6 semaines. Une fois les enfouissements terminés, les travaux de voirie pourront démarrer.

## Enfouissement des réseaux au Grinhard

Les réseaux électriques et téléphoniques situés sur une partie du chemin du Grinhard seront enfouis durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019. En effet, le réseau électrique devant être renforcé, le syndicat départemental d'électricité a décidé de procéder également à l'enfouissement de celui-ci. Concomitamment à ces travaux, il paraissait judicieux d'enfourir également le réseau télécom. La commune a donc conventionnée avec le SDE pour l'enfouissement du réseau téléphonique.





Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai. A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les électeurs peuvent :

- s'inscrire au plus proche du scrutin. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 ;
- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) , quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

## Etat Civil



•Mélio Jean OSTERTAG le 5 février 2019

•Jeannette MARTINASSO le 26 décembre 2018  
•Maria Graciosa MARTINS DE PAIVA GREGORIO le 27 décembre 2018  
•Odette Marie Anne FAURY le 7 janvier 2019  
•Jeannine Olga MOUTON le 15 janvier 2019  
•Marcelle Simone NOAILLAC le 15 février 2019

Naissance



Décès



# CONCERT RETINA FRANCE MONTEILS - 28 AVRIL 2019

## LES VOIX DU COEUR FETENT LEURS QUINZE ANS !!

2004, la chorale de MONTEILS « LES VOIX DU CŒUR » prend son envol et, forte de ses treize choristes, donne son premier concert à MONCLAR DE QUERCY.

Au fil des ans, le groupe s'étoffe en nombre et densifie son répertoire qui devient plus éclectique et plus complet balayant tous les registres, de la variété française au gospel, sans négliger le liturgique et caressant parfois le classique.

Au cours de ces quinze années, « LES VOIX DU CŒUR » ont visité et visitent toujours régulièrement, au gré des invitations, la Haute Garonne, le Lot, le Tarn et bien évidemment des secteurs plus ou moins lointains de notre Tarn et Garonne mais toujours bénévolement et au profit d'associations, de causes humanitaires ou œuvres caritatives.

Aujourd'hui, comme au premier jour, l'ensemble des choristes, toujours suspendu au bras et au regard de leur même chef de chœur, Christophe MASSIP, répond aux nombreuses sollicitations et présente des programmes très variés et appropriés au contexte : concerts de variété traditionnelle, de chants de Noël mais également liturgiques.

Ce dimanche 28 avril à 15 heures, à la salle « Côté Lère » de MONTEILS, la chorale fêtera ses quinze ans à l'occasion du traditionnel concert au bénéfice de RETINA FRANCE.

L'an dernier, ce sont 430 concerts qui ont été donnés au profit de la recherche médicale en ophtalmologie, financée par RETINA FRANCE, et plus de 1000 chorales qui ont prêté leurs voix pour le plus grand bonheur du public.

Grâce à toutes ces actions, la recherche progresse tous les ans un peu plus et, bientôt, une nouvelle thérapie va pouvoir ralentir la DMLA sèche, cette trop répandue dégénérescence maculaire qui détruit le centre de la rétine et qui touche tant de nos parents ou grands-parents.

Comme à son habitude, Christophe, le chef de chœur, concoctera un programme alliant tous les registres où chacun trouvera son bonheur.

Votre participation à ce rendez-vous musical, solidaire et incontournable, est une priorité et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Chacun d'entre vous peut d'ores et déjà cocher cette date du 28 avril dans son agenda afin d'assurer à notre chorale de MONTEILS son soutien mais aussi de partager un agréable après-midi de chants et surtout de faire que cet événement soit un succès pour "Mille chœurs pour un regard" et RETINA FRANCE

Comme tous les ans, la participation est fixée à 5 euros et gratuite pour les enfants (moins de 10 ans).



DIMANCHE 28 AVRIL

15 HEURES

SALLE COTE LERE

CONCERT DES VOIX  
DU CŒUR

Le Comité des Fêtes vous propose une soirée autour d'un Aligot Saucisse, spécialité aveyronnaise, le samedi 09 mars prochain.

- Apéritif offert
- Menu : Salade de Gésiers ; Aligot Saucisse ; Dessert
- Adulte : 18 € / Enfant jusqu'à 11 ans : 8 €
- Animation Musicale : DJ

Réservation au 06 03 27 83 76

Le 6 juillet prochain, une animation inter-comité des fêtes aura lieu à Monteils. Durant cette journée, les comités des fêtes participants s'opposeront autour de diverses thématiques.



## Les Portemanteaux de Monteils

**BULLETIN D'INSCRIPTION / 24 MARS 2019**

**MONTEILS**  
*Vide Dressing*  
DIMANCHE  
**24 MARS 2019**  
SALLE CÔTÉ LÈRE  
**MONTEILS**  
DE 9H00 À 17H00

*Bourse aux vêtements, chaussures et accessoires d'occasion.*

**VENTE DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES D'OCCASION (ADULTES ET ENFANTS)**

Réservation obligatoire à l'intérieur\* et à l'extérieur  
\* (mise à disposition d'une table à l'intérieur de la salle)  
1 portait maximum / inscription

**PLACES LIMITÉES**

**HORAIRES EXPOSANTS : 9H / 17H30    HORAIRES PUBLIC : 9H / 17H**

Les exposants sont priés de laisser les emplacements propres à leur départ.  
Règlement affiché le jour de la manifestation à l'intérieur de la salle.

**↓ BULLETIN D'INSCRIPTION ↓**

Coupon d'inscription à renvoyer uniquement à l'adresse suivante :  
**Josette DÉGUÉ - Laussier - 82140 St-Antonin Noble Val**  
accompagné du règlement et de la copie de la pièce d'identité  
Règlement par chèque à l'ordre de : « *Asso les portemanteaux de Monteils* »

Les inscriptions incomplètes ne seront pas enregistrées.  
Clôture des inscriptions le **VENDREDI 15 MARS 2019**  
dans la limite des places disponibles

Pour tout renseignement complémentaire : portemanteauxmonteils@gmail.com

---

NOM : ..... Prénom : .....

Tel (obligatoire) : ..... / .....

Pièce d'identité obligatoire

Je réserve à l'INTÉRIEUR un emplacement/table au tarif de : 8 € X ..... = .....

Je réserve à l'EXTÉRIEUR un emplacement (3M.) au tarif de : 6 € X ..... = .....

Vous disposez d'un PORTANT : OUI  NON

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE  
SANDWICHES / GÂTEAUX / VIENNOISERIES / BUVETTE

# De nouveaux professionnels à Monteils

## ➔ Cabinet Infirmier (1)



Depuis le début de l'année, la commune s'enrichit d'un cabinet d'infirmières pour offrir des soins aux habitants du Quercy caussadais. Le cabinet, placé sous l'appellation Les Caducées de Monteils, voit 3 infirmières y exercer leurs compétences en matière de soins: Frédérique Albera, Carole Jungbluth, Carole Morlhon. Le cabinet est situé au 15 chemin des Rouges, entre la Mie de pain et le salon de coiffure. La permanence des soins, sur place, s'effectue sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 7 h. à 8 heures. Quant aux soins à domicile, ces derniers se déroulent sept jours sur sept.

Les Caducées de Monteils.

Tél. 0563915975 ou 0638982408.

## ➔ Cabinet de Santé Naturelle (1)

Un cabinet de santé naturelle vient d'ouvrir ses portes dans les locaux de l'association Vitaform, sise 375 chemin des Lacs. Céline Savignac et Mathias Daza, professionnels du bien-être et des thérapies douces vous proposent de nombreux soins énergétiques permettant une solution adaptée, naturelle et personnalisée, afin d'être soulagés de divers maux et accéder ainsi à un état de bien être au quotidien. Mathias Daza est titulaire du diplôme délivré par l'école internationale de santé bien-être, l'Eibe de Toulouse. Praticien Sôtaï, grâce à cette technique ancestrale, Mathias intervient sur les troubles fonctionnels ou chroniques avec en complément des séances de massage ou de relaxation. Quant à Céline Savignac, naturopathe et iridologue, la praticienne prend en considération la personne dans sa globalité physique, environnementale et émotionnelle. Céline intervient également dans le domaine des pratiques douces: reiki, bol d'air Jacquier, fleurs de Bach. Cabinet de santé naturelle. 375 chemin des Lacs. Uniquement sur rendez-vous.



Céline Savignac, tél. 0628489295. - Mathias Daza, tél. 0608663363.

### ➔ Le Borsalino coiffe un nouveau gérant (1)

Il y a quelques semaines, l'enseigne le Borsalino a changé de tête. En effet, suite à une opportunité, Elbourkani Benlaid coiffe désormais l'enseigne commerciale située dans la zone de chalandise des Rouges. Avant de chapeauter la petite entreprise monteillaise,

le parcours professionnel du nouveau gérant a affiché une longue expérience d'une quinzaine d'années dans le domaine de la restauration rapide, tant dans l'élaboration des menus que dans la gestion du personnel, auprès de commerces installés prioritairement à Toulouse et à Grisolles. Ici, dans un cadre lumineux où tous les aménagements et les équipements ont été repensés, l'ajout principal

d'un coin snack apparaît être la grande nouveauté du lieu gourmand où officie Mehdi, jeune employé, spécialiste du snaking. Aussi, au-delà d'une alléchante carte dans le registre de la pizza, soit vingt-cinq spécialités, l'établissement offre une large diversité dans le domaine de la restauration rapide, avec entre autres sandwiches, burgers, tacos, tex-mex, paninis accompagnés de garnitures variées. Tous ces menus sont confectionnés à base de produits locaux ou du terroir à commencer par la farine, matière première du lieu, en provenance du moulin de Montricoux. Ils peuvent être consommés sur place, emportés ou livrés gratuitement dans un rayon de 10 km. Dans les semaines à venir, le gérant envisage divers aménagements dont une terrasse couverte et un nouveau service, l'implantation d'un drive. Le Borsalino, 87, route du Causse.



Ouvert du lundi au samedi, de 11 heures à 14 heures et de 17 h 30 à 22 heures, le dimanche de 17 heures à 22 heures.

Infos, tél. 05 63 03 32 97.

1 – Article écrit par André Ramonéda pour La Dépêche du Midi

# Ça s'est passé à Monteils...



## Voeux

A l'invitation de la municipalité, les Monteillaises et Monteillais se sont retrouvés à la salle Côté le 11 janvier dernier pour assister à la cérémonie des vœux du Conseil Municipal. Ce fût l'occasion de saluer le travail sur la Grande Guerre effectué par Messieurs Claudin et Ferret.



## Marché de Noël

Le 16 décembre, le marché de Noël a tenu toutes ses promesses. De nombreux artisans ont proposés leurs produits allant des traditionnels bonbons au chocolat aux bijoux fantaisie en passant par les meubles en carton, les savons au lait d'anesse et bien d'autres encore. Autant de diversité dans les produits que chacun des visiteurs a pu apprécier entre deux visites du Père Noël !



## Téléthon

Guy Portal et l'ensemble des bénévoles remercient tous les acteurs de la 23<sup>ème</sup> édition du Téléthon à Monteils pour leur participation et leur générosité.



## 1.2.3. Monteils

L'assemblée générale de 1.2.3. Monteils s'est tenue le 20 décembre dernier à l'espace Bon Temps en présence d'Alexandra Vales, maire-adjointe en charge des associations. Le bilan de l'année est positif et les adhérents sont au nombre de 45. Plus d'infos : [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr) rubrique « associations »



## Bourse aux Jouets

L'association des Parents d'Elèves a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets à la salle Côté Lère le 25 novembre 2018. Les profits de cette manifestation sont destinés à financer des sorties scolaires proposées par les enseignants de l'école Eugène Laurent.

# Prochains Evènements

## Animations Evènements



### Aligot Saucisse 9 Mars

Comité des Fêtes  
Salle Côté Lère



### Vide Dressing 24 Mars

Asso. Les Portemanteaux de  
Monteils  
Salle Côté Lère



### Loto 30 Mars

Asso. des Parents d'Elèves  
Salle Côté Lère



### Ecole Spectacle Théâtre 12 Avril

Ecole  
Salle Côté Lère



### Concert RETINA 28 Avril

Les Voix du Coeur  
Salle Côté Lère



### Ecole Spectacle Maternelle 11 Mai

Ecole  
Salle Côté Lère



### Soirée Country 18 Mai

Asso Just Country  
Salle Côté Lère



### Ecole – Chorale 24 Mai

Ecole  
Salle Côté Lère



### Bourse d'échange Moto 15 Juin

Asso. Les Goupils du 82  
Salle Côté Lère



### Vide grenier 23 Juin

Asso. des Parents d'Elèves



### Marché Gourmand 28 Juin

Asso 1.2.3. Monteils  
Abords Salle Côté Lère



### Concours d'Attelage 29 Juin

Asso Attelage Liberté du Causse  
Parc de la Lère

# DEVOIR DE MÉMOIRE

## Centenaire de l'Armistice

Selon les codes de la transition d'événements historiques, grâce aux commémorations nationales, le devoir de mémoire entend dans un large périmètre, honorer les grandes dates de l'histoire de France et les Théâtres opérationnels extérieurs. Ces moments précieux de recueillement collectif invitent les générations de tous âges à se souvenir, à réfléchir aux attitudes et comportements d'hommes qui ont permis l'horreur, poussant souvent par folle idéologie à la déshumanisation du monde.

De fait, quels que soient les conflits, le devoir de mémoire joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs pour lesquelles des femmes et des hommes ont combattu jusqu'au sacrifice suprême.

A.R

Mardi 26 Juin 1917

Joséphine chérie

Ici, non loin où coule la Meuse, le paysage tout en verdure est admirable. C'est en premier ce qui m'a marqué lors de mon arrivée avec mon régiment, il y a dix mois. Aujourd'hui, l'environnement de la rivière et de ses berges ressemble au pays de la désolation voire de la mort. La terre carbonisée présente un sinistre champ de ruines. Depuis quelques semaines, je suis engagé avec d'autres soldats d'infortune dans les tranchées de première ligne. Là où ça pète fort, avec des gaz, des balles et des bombes qui pleuvent drus.

Dans les tranchées fragilisées par les tirs d'obus, nous patageons dans la boue épaisse qui colle à nos fringues. Notre univers funeste, c'est de la boue et du cadavre. Oui, du cadavre ! Les soldats morts dans les combats d'hiver qu'on avait enterrés sommairement réapparaissent par lambeaux, en cadavres en forte décomposition. Nous sommes tous marqués par l'horreur du combat, l'omniprésence du danger et de la mort qui rôde et flotte insidieusement autour de nous tous, soldats, gradés et officiers.

L'invasion de poux, de puces sur nos corps meurtris et la prolifération générale de rats dans tous les recoins des tranchées nuisent gravement à notre hygiène corporelle, bien entachée déjà par nos uniformes souillés.

Sur le plan de l'intendance, ici tout manque: l'eau, la nourriture. Les bidons de soupe arrivent bien souvent froids en raison des conditions difficiles d'acheminement entre les cuisines situées à l'arrière et les premières lignes de front. Et, l'eau, souvent polluée, doit être bouillie pour être potable.

Chaque jour, chaque nuit, nous attaquons, nous défendons nos positions. En combattant résolu, nous nous sacrifions au quotidien. Pour un résultat incertain, mais pour une véritable « boucherie sanglante », car être en première ligne, c'est l'enfer sur Terre !

Comme tous mes camarades, j'ai le goût de l'obéissance par patriotisme, par devoir mais aussi par obligation car nous avons appris que certains régiments ont refusé de sortir des tranchées. Ce refus d'obtempérer à un ordre a entraîné des jugements exécutoires prononcés en Conseil de guerre, et certains soldats condamnés à la sentence suprême : le peloton d'exécution pour l'exemple.

Dans mon régiment, nous continuons à nous battre en montant à l'assaut sous la mitraille ennemie, souvent implacable pour certain d'entre nous.

Dans quelques jours, le gradé de ma brigade va me confier une mission périlleuse: cisailer les barbelés ennemis et reconnaître la position d'une mitrailleuse. Depuis, la peur me gagne mais je crois que j'y parviendrai. À travers cette mission, l'officier va noter ma bravoure sous l'orage d'acier et de fureur qui va s'abattre sur moi.

Que Dieu me protège.

Ma chérie, sois confiante en ma destinée et croit en notre avenir.

J'attends ton prochain courrier, lien indestructible de notre amour.

Tous deux, dans la communion faisons face à l'incertitude du lendemain...

Charles, ton mari qui t'aime tant

Cette lettre aurait pu être rédigée par un Poilu. Il n'en est rien. Cependant, en miroir, mon récit reflète les milliers de lettres de soldats témoignant des conditions de vie d'un Poilu, combattant sur la ligne de front.

Lundi 11 novembre 1918

11 heures. Un armistice va mettre fin au vacarme du canon, à l'infâme boucherie, aux combats sacrificiels, à l'enfer du front de la Grande Guerre.

L'armistice a pris effet à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la quatrième année de la Première Guerre Mondiale. Très exactement quatre ans, trois mois et neuf jours de combats atrocement meurtriers.

L'armistice avait été signé six heures plus tôt, peu après 5 heures du matin, par les représentants alliés et allemands dans le wagon d'état-major aménagé du général Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Il signifiait ainsi la victoire des armées alliées et la capitulation de l'Allemagne.

Ce jour-là, 11 novembre, dix minutes avant le cessez-le-feu, Augustin Trébuchon, agent de liaison, est chargé d'une ultime mission en tant qu'estafette : délivrer un message à son capitaine positionné près de la voie ferrée, à deux kilomètres du poste de commandement situé à Vrigne-Meuse (Ardennes). Il est fauché mortellement par la mitraille avant d'accomplir sa mission. Augustin Trébuchon, âgé de 40 ans, berger lozérien, est reconnu comme le dernier Poilu, mort au combat sur le sol français.

Pour l'Histoire : Lazare Ponticelli est le dernier Poilu français mort en 2008, à l'âge de 110 ans. Ses obsèques nationales sont célébrées aux Invalides, en présence du chef de l'État, Nicolas Sarkozy, et de plusieurs membres du gouvernement français.

Dimanche 11 novembre 2018

10 heures. À l'image de toutes les communes de France, Monteils célèbre le centenaire de

l'armistice.

Sous un ciel pommel  de nuages gris, l'effervescence, omnipr sente et partag e, r gne sur la place du Pigeonnier. Et, selon le protocole  tabli par Christophe Massaloup, adjoint au maire, le c r monial fixe la sc ne   venir. Autour du monument aux morts (1), le rassemblement des  lus, des personnalit s civiles, militaires, religieuses, des villageois se dessine progressivement. Align s magistralement, les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants soulignent l'instant grave et solennel.

Un d tachement du 1<sup>er</sup> RHP, R giment de Hussards Parachutistes, de Tarbes, unit  en man uvre au camp de Caylus, compos  de jeunes recrues en tenue de combat, rend les honneurs et pr sente les armes.

Les enfants du groupe scolaire et du centre de loisirs communal se rangent en silence aux c t s de leurs enseignants et animateurs.

Dans la solennit  de l' v nement m morial, l'heure est au recueillement et   l' coute. Apr s un message personnel, Jacques Souli , maire, ceint de l' charpe tricolore,  gr ne les noms des Monteillais inscrits sur le monument aux morts.   la citation de leur nom, une fleur d pos e par les enfants rappelle le sacrifice supr me de ces soldats morts pour la France (2). Puis, Monique Ferrero, conseill re d partementale du canton Quercy-Rouergue, apr s lecture d'extraits d'une lettre d'un Poilu,  voque par l'exemple la vie de femmes, anonymes ou illustres, mais toutes h roïques durant cette sombre p riode.

Enfin, les enfants vont durablement marquer le centenaire de l'armistice par la pr sentation d'un ab c daire et la lecture de lettres de Cyrille et Gustave Fortier, morts pour la France en 1916 et 1918.



Dans leurs interventions respectives, les deux  lus ont rendu un hommage appuy    Alain Claudin (3), lequel a effectu  un remarquable travail de recherche, mettant en lumi re les origines du conflit et le parcours valeureux de vingt-et-un jeunes Monteillais. (4)

En fin de c r monie,   11 heures,   l'identique du 11 novembre 1918, les cloches de l' glise Saint-Jean-Baptiste sonnent   la vol e.

En pertes humaines, le bilan de la premi re Guerre Mondiale est effroyable : 1 million et demi de Fran ais sont tu s au combat ou morts des s quelles de leurs blessures ou de maladie. Et, parmi eux, 6 150 Tarn-et-Garonnais dont 21 Monteillais.

6 millions et demi de bless s parmi lesquels des gaz s, handicap s, mutil s, aveugles ou invalides, surnomm s les Gueules cass es, d sormais civils d sillusionn s, vont survivre sans jamais se reconstruire.

Apr s l'armistice, la p riode d'apr s-guerre, douloureuse dans sa configuration, est aussi celle du deuil et de la reconstruction. Et, afin que nul n'oublie l'innommable, des monuments aux morts sont  rig s dans les communes,   la gloire des Poilus. La premi re comm moration se d roule le 14 juillet 1919   Paris, en pr sence d'un millier d'invalides de guerre. Puis, le 11 novembre 1920, sous l'Arc de triomphe, est inaugur e la tombe du « Soldat inconnu », portant l' pitaphe « Ici repose un soldat fran ais mort pour la patrie - 1914 -1918 ».

  l'issue du conflit meurtrier, de nombreux Poilus se regroupent dans des associations

d'anciens combattants, pour défendre leurs intérêts et préserver la paix, souhaitant que cette guerre soit la « der des der ». Leur appel solennel auprès des autorités de l'époque, civiles et militaires, ne sera jamais entendu.

Vingt ans plus tard, un second conflit mondial éclate, où se profilent des mouvances ultranationalistes haineuses dont le parti nazi, ouvrant à nouveau les portes de l'enfer...



André RAMONEDA

(1) Le bulletin municipal, numéro 56, de mars 2015, dans la rubrique Coup de projecteur, retrace l'entière histoire du monument aux morts de la commune.

(2) **1914**, Gustave Artus, Fernard Verlhac, Justin Galand, Jean Soulié, Emile Lugan, Alfred Rouzet. 1915, Gabriel Chambert, Paul Pouramon, Jean-Pierre Delord, Joseph Rouzet. **1916**, Antonin Bayol, Antonin Pélissié. **1917**, Marcel Delpech, Marcelin Delpech, Pierre Barreau. **1918**, Jean Castelnaud, Marcel Pécou, Léon Alaux, Camille Granier, Albert Ruamps, Jean-Pierre Labro. **1951**, Franck Barthes.

(3) Alain Claudin est le fils de Gérard et de Georgette Claudin. Gérard est à l'origine de la création du Téléthon monteillais, en 1995. Quant à Georgette, son engagement citoyen s'est déroulé au conseil municipal dès 1995, avec de 2001 à 2008, la fonction de premier adjoint au maire.

Alain Claudin, directeur d'une structure régionale de la société Air-Liquide, est passionné d'histoire, notamment la période 14-18. Aussi, dans un remarquable recueil, en historien éclairé, l'Escalquinois, (31), a retracé le parcours militaire, avec moult documents et lettres, de ses grands-oncles Gustave et Cyrille Fortier, affectés aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Régiments de Tirailleurs Algériens. Une autre documentation exhaustive, est à mettre à son actif. Cette dernière relate la vie des Poilus monteillais, où l'on retrouve pour chacun d'entre eux, date de naissance, grade, unité, lieu et circonstances du décès.

Aujourd'hui, ces ouvrages peuvent être consultés en mairie.

Ces deux recueils à forte valeur historique ont été l'objet d'une exposition ouverte au public le 11 novembre 2018, et d'une conférence auprès des élèves de la classe de CM2 du groupe scolaire. Une occasion, pour le Caussadais Jacques Ferret, du Souvenir français de Tarn-et-Garonne, d'enrichir l'exposition en présentant sa collection de documents se rapportant également à la Grande Guerre.

Lors de la cérémonie des vœux du 11 janvier dernier, Jacques Soulié a remis la médaille d'honneur de la Commune à Alain Claudin et à Jacques Ferret.

(4) Triste anecdote : Le monument aux morts comporte le nom des vingt-et-un Monteillais, morts, entre 1914 et 1918. Manque celui d'un enfant de Monteils : Henri Garissoles.

Dans son recueil exhaustif, Alain Claudin apporte les précisions suivantes : « Henri est affecté au 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, le 16 août 1919. Il se retrouve envoyé au Levant et débarque à Mersin en Cilicie (actuelle Turquie). La guerre est bien finie en Europe mais elle se poursuit au Levant. Henri va être porté disparu à Hadj Taieb, lors d'un des nombreux accrochages avec les rebelles. Henri Garissoles sera déclaré tué à l'ennemi le 24 juin 1920 ».

Les autorités militaires devraient être saisies de l'affaire, afin que son nom figure officiellement sur le monument aux morts de la commune, réhabilitant ainsi le dernier Poilu monteillais.

N.B : Alain Claudin poursuit ses recherches historiques. Si vous détenez des documents, des photos ou des informations sur les Poilus monteillais, et que vous souhaitez les partager, prenez contact avec le secrétariat de mairie qui transmettra. (tph. 05 63 93 13 39)

# Monteils Services



- Salle Côté Lère
- 05 63 93 18 89



- Gîte "et si c'était là"
- 05 63 20 72 62



- Espace Bon Temps
- 05 63 93 18 65



- Ecole 05 63 63 10 02
- Centre de Loisirs 05 63 93 70 26



- Lycée Claude Nougaro
- 05 63 92 02 50



- Gendarmerie
- 05 63 93 06 00



- Saur Dépannage
- 05 81 91 35 07



- Préfecture
- 05 63 22 82 00



- Communauté de Communes
- 05 63 93 28 66



- PETR Midi-Quercy
- www.pays-quercy.fr



- Centre Anti poison de Toulouse
- 05 61 77 74 47

Les numéros d'urgence :



SAMU



Police  
Gendarmerie



Pompiers



Toutes  
urgences

Hébergement  
d'urgence .....  
**115** 24 h/24 et 7j/7  
APPEL GRATUIT



## MAIRIE

Heures d'ouverture au public :  
Lundi-mardi- jeudi-vendredi  
8h30 - 12h30  
13h30 - 17h

Fermeture à 18h le vendredi

Téléphone : 05 63 93 13 39

Fax : 05 63 93 17 88

E-mail : [accueil@mairie-monteils.fr](mailto:accueil@mairie-monteils.fr)  
Site internet : [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr)



Monteils sur votre smartphone



Play Store



App Store